



Commission scolaire  
**DES PHARES**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Pour diffusion immédiate**

#### ***La Cour d'appel rend son jugement***

**Rimouski, le 31 mai 2012** - La Cour d'appel a rendu le 29 mai dernier un jugement favorable à la Commission scolaire des Phares dans le dossier de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Rappelons qu'un appel avait été logé par la Commission scolaire des Phares conséquemment à une décision du Tribunal des droits de la personne dans le dossier Potvin.

La Commission scolaire des Phares est satisfaite de cette décision des juges Beauregard, Rochette et Giroux et appliquera ce jugement étoffé (67 pages). Nous considérons que ce jugement rend justice au travail fait par les intervenants qui ont œuvré dans ce dossier ainsi qu'aux membres du personnel qui, au quotidien, cherchent à accomplir le plus correctement possible leur travail dans un monde où les contraintes sont souvent de tout ordre.

Nous y voyons la confirmation de nos pratiques ainsi que la confirmation que nous respectons les décisions des tribunaux et la Charte des droits et libertés de la personne.

Évidemment, un recours à la Cour suprême n'est pas exclu. Ce recours n'est pas automatique puisque la Cour doit l'autoriser.

-30-

Source : Jean-François Parent  
Directeur général  
Commission scolaire des Phares  
418 723-5927

#### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes.



La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

